

**Nom Prénom**

Adresse

**Commanditaire**

Adresse

N° de Siret

N° Sécurité Sociale

**NOTE DE DROITS D'AUTEUR N°**

Objet : **Lecture publique d'extraits de mon livre "xx" publié chez "yy"**  
Lieu/ Date

Rémunération forfaitaire brute de l'auteur :	269,05 €
Cotisations sociales (précompte)	
Vieillesse plafonnée (6,15% du montant brut limité à 41 136 €)	16,55 €
CSG (9,2 % de 98,25 % du montant brut)	24,32 €
CRDS (0,5 % de 98,25 % du montant brut)	1,32 €
Formation professionnelle (0,35 %)	0,94 €
Total cotisations sociales	43,13 €
Précompte à verser à l'URSSAF	43,13 €
Montant net à régler à l'auteur	225,92 €
Cotisation 1,1 % de la rémunération brute au titre de la contribution diffuseur à verser à l'URSSAF	2,96 €
Coût total pour le diffuseur	272,01 €

Le paiement de la contribution diffuseur et la déclaration des droits d'auteur s'effectuent sur le site [www.artistes-auteurs.urssaf.fr](http://www.artistes-auteurs.urssaf.fr)

T.V.A. non applicable, Art. 293B du Code Général des Impôts  
(Si DA < 44500 en 2019 et < 54700 en 2020)

Fait à le 2020